



“ Les conseils de pose ”

Les recommandations de pose PLF concernant la mise en œuvre des gammes de bardages Premium et Optima sont en conformité avec la réglementation en vigueur (DTU 41.2 – revêtements extérieurs en bois).

1 - RÔLE DES BARDAGES

Les revêtements extérieurs en bois massif jouent un rôle :

- Esthétique : les choix de la finition, de l'essence, de l'aspect, du sens de pose et du profil offrent une large réponse architecturale.
- Fonctionnel : ils assurent de manière conjointe la protection continue du mur aux intempéries (pluie et vent) ainsi qu'une résistance mécanique.
- Thermique : l'épaisseur de la lame de bardage ainsi que celle de la lame d'air améliorent efficacement l'isolation de l'ouvrage.

2 - DOMAINE D'EMPLOI

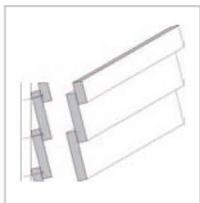
Les bardages bois massif s'emploient indifféremment dans le cas de constructions neuves ou en rénovation sur :

- parois à ossatures bois (M.O.B.),
- murs maçonnés (parpaing) ou banchés (traditionnel).

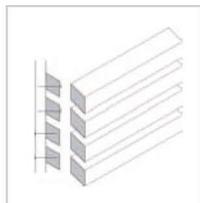
3 - TYPES ET SENS DE POSE

La pose du bardage se fait soit par recouvrement horizontal (dite à clin), par embrèvement (mi-bois) ou par emboîtement (rainure et languette) suivant le profil, de façon horizontale ou verticale. Il existe également un cas particulier de pose à claire-voie constituée par des lames de bardages de sections rectangulaires ou trapézoïdales.

→ La pose horizontale

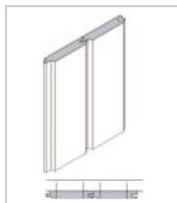


Pose à recouvrement horizontal, dite à clin

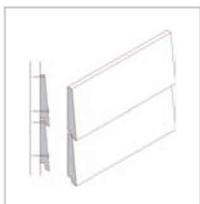


Pose à claire-voie

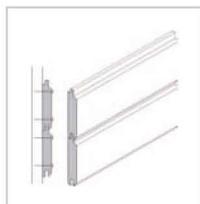
→ La pose verticale



Pose à rainure et languette



Pose à embrèvement simple, dite à faux clin



Pose à rainure et languette

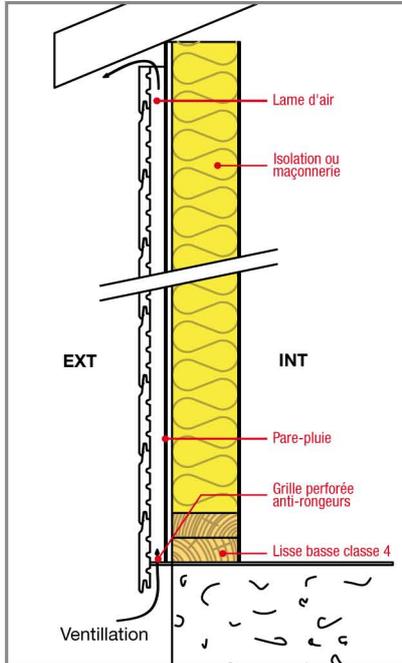
4 - OSSATURE SECONDAIRE ET LAME D'AIR

L'ossature secondaire est constituée de tasseaux permettant la fixation de lames de bardage et formant ainsi une lame d'air. Ils sont fixés dans les éléments de l'ossature primaire au travers du pare-pluie.

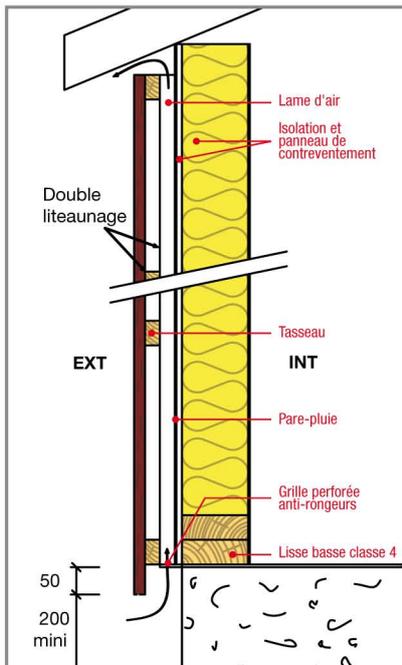
Pare-pluie	Le film pare-pluie a pour fonction d'assurer l'étanchéité de la façade, de renforcer l'étanchéité à l'air de la construction et de protéger provisoirement les parois dans l'attente de la pose du bardage sur chantier. Son usage est obligatoire dans la plupart des cas (sauf parois déjà étanches, murs béton banchés) et doit respecter les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Perméance $\geq 0,5 \text{ g/m}^2 \cdot \text{h} \cdot \text{mm} \cdot \text{Hg}$. • Recouvrement minimum horizontal 50 mm et vertical 100 mm. 											
Lame d'air	La présence d'une lame d'air est impérative à l'arrière des lames de bardage afin de permettre l'évacuation de l'humidité provenant d'infiltrations ou de condensations éventuelles. De plus, la lame d'air doit respecter les paramètres suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Entrées et sorties de ventilation $\geq 50 \text{ cm}^2/\text{ml}$. • Epaisseur en partie courante $\geq 10 \text{ mm}$. • Les tasseaux ne doivent pas entraver la circulation de l'air sous le bardage. 											
Tasseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Classe d'emploi 2 minimum (fourni en classe 3A), humidité 18 % (+/-2). <table border="1"> <thead> <tr> <th>Entraxe des montants ossature (cm)</th> <th>Section mini des tasseaux (mm)</th> <th>Distance maxi entre 2 fixations d'un même tasseau (cm)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>40</td> <td>22 x 40</td> <td>40</td> </tr> <tr> <td>60</td> <td>27 x 40</td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>*Sur mur maçonné, entraxe de fixation 300 mm par chevillage.</small></p> <ul style="list-style-type: none"> • La disposition des tasseaux se fait en fonction du sens de pose des lames de bardage. 			Entraxe des montants ossature (cm)	Section mini des tasseaux (mm)	Distance maxi entre 2 fixations d'un même tasseau (cm)	40	22 x 40	40	60	27 x 40	60
Entraxe des montants ossature (cm)	Section mini des tasseaux (mm)	Distance maxi entre 2 fixations d'un même tasseau (cm)										
40	22 x 40	40										
60	27 x 40	60										
	Pose horizontale	Pose verticale : quinconce	Pose verticale : double liteaunnage									



→ Pose verticale :



→ Pose horizontale :



5 - MISE EN ŒUVRE DES BARDAGES

- épaisseur minimum des lames de bardage pour un entraxe des supports compris entre 40 et 65 cm : 18 mm.
- Orientation des lames : languette toujours vers le haut dans le cas d'une pose horizontale ou languette face au vent en pose verticale.
- Les coupes seront retraitées à l'aide d'un produit insecticide-fongicide, anti-termites puis peintes ou lasurées (PLF recommande l'utilisation d'un produit hydrofuge KODRIN WV 456 qui remplace avantageusement les deux produits précédents).
- Le bardage ne doit pas être en contact direct avec d'autres matériaux.
- Dispositions en pied de bardage :
 - distance entre le bardage et le sol \geq 20 cm,
 - rejet des eaux de ruissellement au-delà de la liaison maçonnerie/lisse basse \geq 3 cm,
 - mise en place éventuelle d'une grille d'aération anti-rongeur.

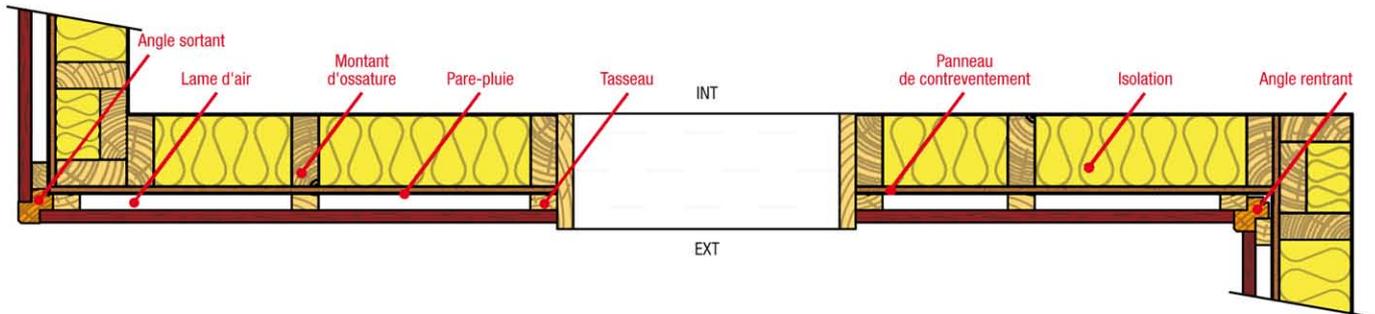
6 - FIXATION DES LAMES

- Organe de fixation en acier inoxydable, alliage d'aluminium, résistant à la corrosion impérativement pour empêcher les traces de coulure.
- Pointes à corps lisse non admises.
- Têtes de fixation affleurantes à la surface des lames.
- Pénétration dans l'ossature secondaire \geq 22 mm.
- Positionnement et nombre de points de fixation : ils dépendent de la largeur exposée de la lame.

Largeur \leq 125 mm	Largeur $>$ 125 mm
Profil Premium	Profil Optima
1 fixation dans la gorge de positionnement, cachée par recouvrement.	2 points de fixation apparents d'une distance du bord équivalente au 1/3 de la largeur.

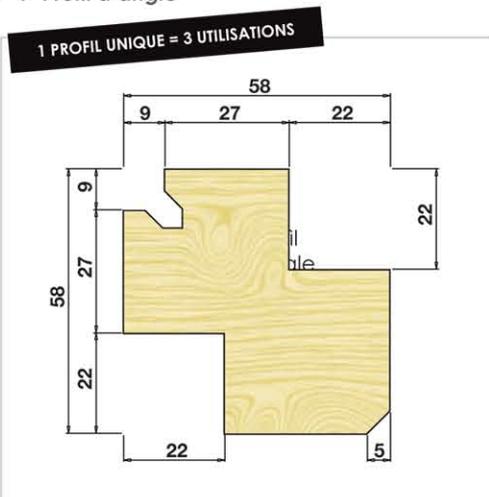


ATTENTION - Mélèze :
Il est recommandé une deuxième fixation en partie basse.

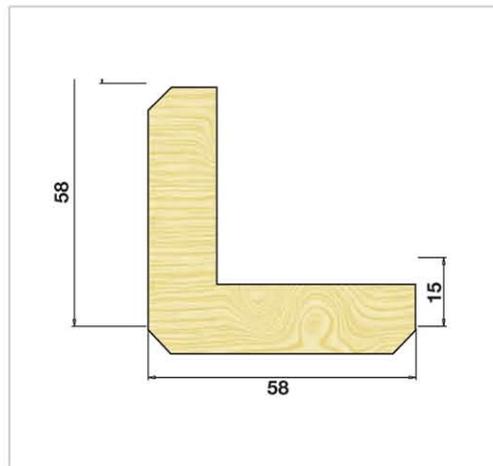


7 - LIASON DES ANGLES

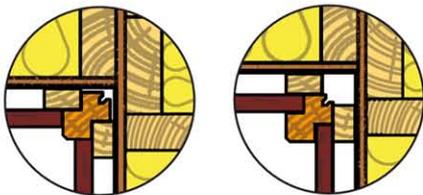
→ Profil d'angle



→ Baguette d'angle :



→ Angle rentrant



Pose intégrée

Pose en saillie

→ Angle sortant

